

Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC
selon e-Cahier CSTB n°3562

Procès-verbal n°18-26073961/A du 17 décembre 2018

— Valable jusqu'au 31 décembre 2023, sauf annulation ou modification

REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

Système HIMFLOOR ML4000 N
épaisseur nominale 4,5mm

SYSTEME PRESENTE PAR : **HIMFLOOR SAS**
ZAC DE LA CLEF DE SAINT PIERRE
5 RUE DU GROUPE MANOUKIAN
78996 ELANCOURT CEDEX

FORMULATEUR CONCEPTEUR : **F-4003**

DESCRIPTION DU SYSTEME :

Système à base de résine synthétique bi-composants, appliqué sur support béton et comprenant :

- la couche de base constituée du mélange de la résine époxydique bi-composant « Himfloor Rag-N1 » (26,6 kg) et de silice calibrée « RATISS G2 » de granulométrie 0,1-1,3 mm (33 kg), en rapport (liant/charge) de 26,6/33, appliquée à raison de 2,1 kg/m², et saupoudrée à refus de silice de granulométrie 0,7-1,3 mm,
- la couche de masse « RATISS G2 » constituée de la résine époxydique bi-composant « Himfloor Rag-N1 » (26,6 kg) et de silice calibrée de granulométrie 0,1-1,3 mm, en rapport (liant/charge) de 26,6/33, appliquée à raison de 1,6 kg/m² et saupoudrée à refus de silice de granulométrie 0,4-0,9 mm,
- la couche de regarnissage constituée du mélange de la résine époxydique bi-composant « Himfloor FC450 N » appliquée à raison de 700 g/m².

CARACTERISTIQUES OBTENUES (Dossier CSTB n°18-26073961); Cf. récapitulatif joint en annexe :

Caractéristiques d'identification

Epaisseur totale moyenne : 4,83 mm

Masse surfacique totale moyenne : 9 562 g/m²

Rapport masse surfacique totale moyenne / épaisseur totale moyenne : 1,98

Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :

P/M

i	p	r	u
4	3	3	4

P/C

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
3	3	3	3	3	3	3	3	3

"i" pour choc (impact) ; "p" pour poinçonnement ; "r" pour ripage ; "u" pour usure par roulage.
a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%, b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels
s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée : **P / M 4.3.3.4 - P / C 3.3.3.3.3.3.3.3**

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés »), dosé à 350 kg/m³ de ciment CEM II / B-M (LL-S) 32,5 R, de classe C25/30.

Adhérence sur béton humide selon le Guide Technique Sols à usage industriel n°3577_V3 : non revendiqué

Le Technicien responsable des essais

L'Ingénieur responsable de secteur

Christophe MICHEL

Gilbert FAU

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées en annexe mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Il comporte 1 page et 1 annexe (2 pages).

La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site www.cstb.fr.